



T&T CONSULTING

Trust in technology



WE SUPPORT



**Communication
sur le progrès
2021
T&T Consulting**



T&T CONSULTING

Trust in technology

Renouvellement de notre engagement au Pacte Mondial des Nations Unies

« T&T Consulting adhère, depuis 2013, au Pacte Mondial des Nations Unies et met en œuvre au quotidien et à tous les niveaux de notre activité les 10 principes relatifs à la protection de l'environnement, au respect des droits de l'homme, amélioration des conditions de travail et à la lutte contre la corruption.

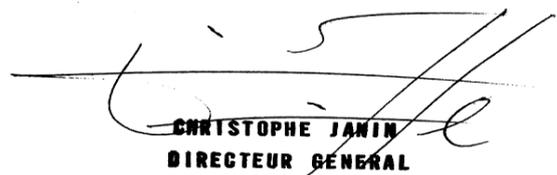
T&T Consulting inscrit durablement cet engagement au sein de Chartes Fondatrices diffusées auprès de ses collaborateurs et de toutes ses parties prenantes.

Nous avons à cœur de promouvoir ces principes et de continuer à faire vivre cette démarche du Pacte Mondial au sein de notre entreprise et avec nos clients.

Nous réaffirmons donc en 2021 l'engagement de T&T Consulting au Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies.

Nous nous engageons également à la publication annuelle d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. »

Christophe JANIN
Représentant Légal
T&T Consulting



CHRISTOPHE JANIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL



T&T CONSULTING

Trust in technology

Les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies

DROITS DE L'HOMME

Principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme ;

Principe 2 à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

T&T Consulting accompagne les grands donneurs d'ordres des domaines Bancaires / Industriels / Télécom sur toutes les étapes de leur projet autour de trois grands secteurs d'interventions : Télécommunications, Réseaux et Systèmes d'Informations.

T&T Consulting s'engage auprès de tous ses clients et dans toutes ses actions à respecter les droits humains fondamentaux. Nous réalisons notre activité dans le cadre des textes de référence internationaux :

- Les 10 principes du Pacte Mondial
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- Les conventions de l'Organisation Internationale du Travail
- La convention des Nations Unies contre la corruption

T&T Consulting a mis en place des documents fondateurs qui s'appliquent à l'ensemble de nos collaborateurs et de nos sous-traitants et qui s'inscrivent dans une politique de pratiques responsables, de développement durable et de principes éthiques.

CHARTRE SOCIALE ET ETHIQUE



Droits fondamentaux

T&T Consulting adhère aux principes et aux droits fondamentaux de la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies et de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne.

Ce sont autant de valeurs individuelles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité.

Droits sociaux

T&T Consulting s'engage à promouvoir et à agir dans le droit fil des conventions de l'Organisation Internationale du Travail et des chartes sociales adoptées par l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe.

Elle considère ces droits comme nécessaires pour agir librement en vue de l'amélioration des conditions individuelles et collectives de travail.

A cet effet, elle s'engage à :

- Lutter contre le travail forcé et l'exploitation des enfants,
- Favoriser l'accès au travail des personnes handicapées,
- Au minimum, à respecter les législations sociales communautaires et nationales et les conventions collectives de chaque pays,
- A respecter l'exercice du droit syndical dans chacun des pays concernés.

Santé, sécurité et dignité au travail

Tout salarié de T&T Consulting a droit à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et sa dignité.

Toutes les actions en faveur de la prévention en matière de santé, de sécurité et de dignité au travail sont considérées comme prioritaires.

Dialogue social

T&T Consulting s'engage à favoriser le développement d'un dialogue social responsable et d'une relation de confiance à tout niveau.

Dans ce cadre, T&T Consulting entend garantir aux salariés et à leurs représentants une information et une consultation en temps utile.



CHARTRE SOCIALE ET ETHIQUE

Egalité

L'égalité des chances sera favorisée. Dans ce cadre, T&T Consulting ne pratiquera aucune forme de discrimination et notamment celle fondée sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou syndicales, la naissance ou le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. L'égalité entre les hommes et les femmes doit être assurée en matière d'emploi, de travail, de rémunération et de carrière.

Entreprises sous-traitantes

T&T Consulting veillera avec vigilance à ce que les principes et droits sociaux fondamentaux soient effectivement respectés dans les entreprises sous-traitantes avec lesquelles elles entretiennent des relations.

Prévention de la corruption

T&T Consulting s'engage à ne pas offrir, recevoir ni fournir, directement ou indirectement, un avantage quelconque, pécuniaire ou autre, à un représentant de l'Etat ou de celui-ci, à un parti politique ou de celui-ci, à un employé ou agent d'un client public ou privé ou de ceux-ci, à un organisme de prêt ou d'une banque ou de ceux-ci, sous peine de sanctions pénales, dans le seul but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou encore de recevoir une quelconque facilité ou faveur impliquant la transgression d'une réglementation.

Christophe Janin
Président





T&T CONSULTING

Trust in technology



T&T CONSULTING

Trust in technology



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La société T&T Consulting, sa Direction Générale et l'ensemble des salariés de T & T Consulting s'engagent à mener leurs activités dans le respect de la protection de l'environnement et la prévention de la pollution.

Pour concrétiser cet engagement, nous avons mis en place un Système de Management Environnemental (SME) basé sur les exigences de la norme ISO 14001, applicable à notre métier de conseils, études, ingénierie, télécom, réseaux et système d'information, qui sert de cadre pour :

- Définir nos objectifs et cibles pour préserver l'environnement
- Etablir des bilans annuels de nos réalisations et progrès
- Améliorer continuellement notre capacité à atteindre nos objectifs.

♦ Conformités :

Nous nous engageons à identifier, évaluer et nous mettre en conformité avec toutes les lois, réglementations et exigences relatives à l'environnement, auxquelles nous nous référons dans le cadre de nos activités.

♦ Conscience environnementale :

Nous nous engageons à promouvoir et encourager la participation de tous les salariés de T&T Consulting dans notre système de Management Environnemental. Nous nous engageons à communiquer cette politique à tous nos partenaires et à la rendre disponible pour le public.

♦ Nos valeurs fondamentales :

Nous nous engageons à faire évoluer l'organisation du travail et les habitudes individuelles et collectives pour limiter l'impact de l'entreprise sur l'environnement, au travers des actions suivantes :

- Réduire et optimiser la consommation d'énergie
- Limiter l'usage du papier et promouvoir la dématérialisation
- Optimiser les déplacements professionnels et prioriser les transports en commun
- Assurer le tri et le recyclage des déchets
- Mettre en place une politique d'achats « verts »
- Encourager nos fournisseurs et clients à adopter une politique environnementale

Fait à Sèvres, le 02/01/2017

Christophe JANIN
Représentant légal

Ces documents sont diffusés à l'ensemble de nos collaborateurs, de nos sous-traitants et de nos clients.

Nous avons poursuivi le renforcement de notre démarche « Achats Responsables » auprès de nos sous-traitants, afin que ceux-ci adoptent des dispositions sociales, sociétales et environnementales

Nous avons donc intégré ces éléments à nos contrats de sous-traitance et mis en place un système de suivi et de contrôle régulier de nos fournisseurs.



T&T CONSULTING

Trust in technology

CONDITIONS DU TRAVAIL

Principe 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Relations sociales

T&T Consulting favorise des relations privilégiées avec l'ensemble de ses parties prenantes en étant attentif au dialogue social. T&T Consulting respecte la liberté d'association et reconnaît le droit à la négociation collective.

T&T Consulting est également attentif aux problématiques de conditions de travail et de sécurité de ses salariés. Les collaborateurs sont ainsi représentés à travers les membres du CSE.

Tous nos collaborateurs dépendent des dispositions de la convention collective applicable (Syntec) et bénéficient de nos accords collectifs internes. Nous maintenons une politique active et permanente avec les institutions représentatives du personnel.

100% du personnel est représenté par des instances élues du personnel. Le comité d'entreprise se réunit chaque mois pour consultation et pour traiter tous les points souhaités par les représentants du personnel.

Santé au travail

T&T Consulting a répertorié et évalué les risques susceptibles de nuire à la sécurité des travailleurs au sein du Document Unique d'Evaluation des Risques. Le DUER est revu et mis à jour périodiquement avec les Instances Représentatives du Personnel.

T&T Consulting, dont plusieurs collaborateurs réalisent leurs projets sur les sites de nos clients, s'engage à assister, signer et communiquer auprès des collaborateurs concernés les plans de prévention des différents sites de ses clients.

Plus largement T&T Consulting organise des formations de sécurité générale (de type formation premier secours) ou spécifiques aux risques rencontrés dans le cadre de l'activité professionnelle (travail en hauteur, risque électrique, risque routier...).

Enfin, nous avons mis en place des équipements dédiés non obligatoires sur site, notamment des défibrillateurs.



T&T CONSULTING

Trust in technology

Principe 4 l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5 l'abolition effective du travail des enfants ;

T&T Consulting affiche, à travers ses documents de référence et son adhésion au Pacte Mondial, son interdiction à recourir au travail forcé et au travail des enfants.

Nous comptons aujourd'hui des collaborateurs de plus de 27 nationalités et qui peuvent intervenir sur des projets en France et à l'International.

T&T Consulting intègre et valorise cette diversité tout en étant extrêmement attentif au respect des liens contractuels avec nos collaborateurs et, le cas échéant, de nos prestataires.

Des procédures sont dédiées au contrôle et au suivi du statut de nos collaborateurs et de nos prestataires. L'équipe RH en amont même de la contractualisation, évalue, contrôle et valide la conformité du dossier administratif du collaborateur.

Nous prenons entièrement en charge, si nécessaire, les procédures d'obtention de permis de travail pour nos collaborateurs ; nous nous engageons dans le suivi du dossier jusqu'à l'acceptation par l'administration. Tous les dossiers présentés pour instruction ont été validés à ce jour.

Le risque du travail des enfants est quasiment nul dans le cadre de nos activités : la totalité de nos salariés sont des ingénieurs ou des cadres avec un niveau d'études supérieures ou équivalent au Bac+5. Nous confirmons notre engagement à ne faire travailler aucun enfant.



T&T CONSULTING

Trust in technology

Principe 6 l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Promotion de la Diversité

T&T Consulting est reconnu pour son expertise grâce à la valeur ajoutée de nos collaborateurs sur les projets qu'ils réalisent.

Notre capacité à détecter, attirer et recruter nos ingénieurs et nos techniciens, population très sollicitée sur le marché, est donc essentielle et une de nos priorités.

Pour cela, T&T Consulting a mis en place une politique de recrutement dynamique.

Depuis 22 ans, T&T Consulting recrute des consultants diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs ciblées et reconnues dans le monde des télécoms et des réseaux.

C'est pourquoi nous réalisons des partenariats avec des écoles d'ingénieurs et des universités proposant des cursus télécoms et réseaux (Telecom Paris Tech, Telecom Sud Paris, EPITECH, ISEP, EFREI...).

Nous intervenons, chaque année, dans certains cursus dans le cadre d'ateliers de préparation à la recherche d'emploi et de la promotion des métiers de l'ingénierie. Nous participons également aux salons et forums de ces écoles. A travers ces actions, nous nous engageons pour valoriser les métiers de l'ingénieur auprès des étudiants.

Toutes ces actions sont menées dans une démarche active de promotion de la diversité et de la non-discrimination. Cela se traduit très concrètement dans le recrutement et la constitution de nos équipes avec :

- une diversité culturelle, plus de 27 nationalités au sein de notre entreprise
- un maintien de plus de 32% d'effectif féminin

T&T Consulting renouvelle son engagement pour l'amélioration de l'emploi des seniors, à travers trois axes :

- le maintien dans l'emploi des salariés seniors
- l'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite
- la transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat

Enfin, T&T Consulting est ouvert à l'intégration des personnes en situation de handicap, c'est pour cela que nous sommes partenaire de la société « les papillons du jour »



Politique HANDICAP

Égalité de traitement envers les travailleurs handicapés

- **Politique T&T** en faveur de l'emploi et de l'intégration professionnelle des personnes handicapées.
- **Mise en place de mesures** pour le maintien dans leur emploi des personnes handicapées (aménagement d'horaires adaptés, reclassement, formation...)



Partenariat avec les papillons du jour

Une agence de communication, agréementé **Entreprise Adaptée (EA)** depuis 2012. Elle emploie plus de **80% de salariés en situation de handicap** et forme des personnes handicapées pour leur permettre de trouver un emploi.

Développement des talents

T&T Consulting met un point d'honneur à évaluer et suivre régulièrement ses collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel.

Leurs évolutions passent à la fois par :

- des missions variées couvrant différents domaines technologiques
- des formations adaptées aux souhaits d'évolution de chacun
- un suivi opérationnel régulier sur les missions en concertation avec nos clients
- l'application en interne d'un outil de suivi et de gestion de carrière (PEP)



T&T CONSULTING

Trust in technology

➤ **Parcours d'Evolution Personnalisé**

L'évolution de nos consultants s'inscrit dans une logique d'accroissement global du « capital compétences » de T&T Consulting. Dans ce sens, nous leur donnons l'opportunité de développer leurs aptitudes techniques et humaines.

Croyant au potentiel de chacun, nous leur offrons deux orientations possibles :

- l'expertise technique
- le management de projets

Leur évolution dépend essentiellement d'un certain nombre de paramètres qui les caractérise : leur potentiel, leurs réalisations, leurs souhaits, leur énergie et leur implication.

Pour leur offrir un suivi global de leur carrière, nous avons mis en place le PEP « Parcours d'Evolution Personnalisé » prenant en compte des critères de savoir-faire, de savoir-être et d'expérience afin de les évaluer mais aussi de les guider dans leur évolution personnelle.

Tous nos collaborateurs bénéficient d'un entretien annuel dans le cadre du PEP.

➤ **Politique de formation**

La formation de nos ingénieurs et de nos techniciens est une de nos priorités. Aussi bien pour permettre à nos jeunes diplômés de développer leurs compétences qu'à nos consultants confirmés pour assurer leur employabilité et leur permettre d'évoluer tout au long de leur carrière.

Le plan de formation se base sur les demandes exprimées par nos collaborateurs au cours de l'année ou lors de leur entretien annuel mais aussi en anticipant sur les connaissances techniques qui seront un atout pour nos ingénieurs.

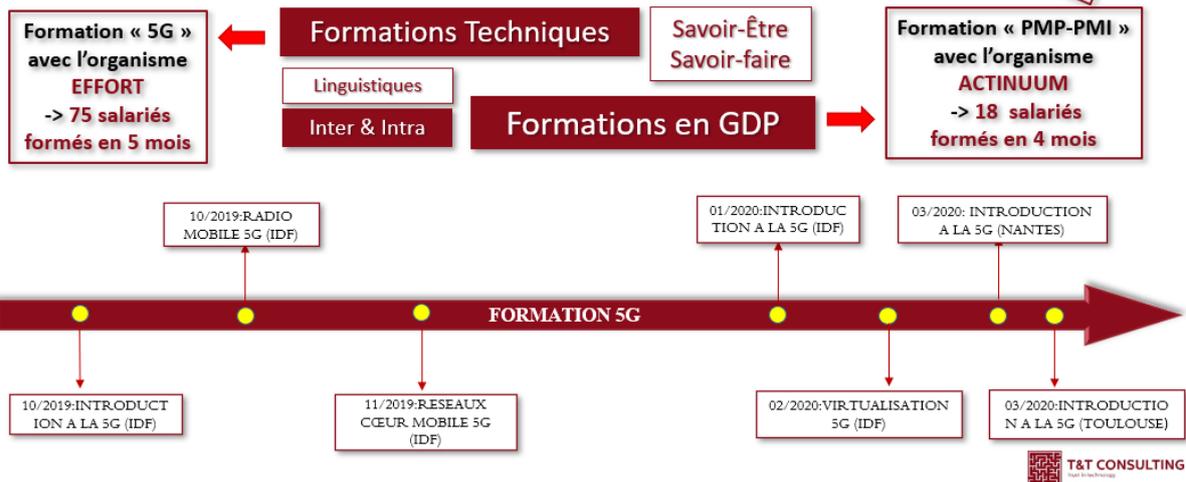
Nous faisons donc appel à des organismes de formation externes tels que CEGOS, Paris Tech, ENST Paris... pour répondre à des besoins individuels, que ce soit sur des aspects techniques ou fonctionnels. En parallèle, nous organisons des formations intra-entreprises, avec un programme personnalisé à nos besoins, réalisées par des formateurs experts techniques et reconnus dans leur domaine.



Formation

40% de nos salariés formés en 2020

« Expertise »
25% de notre effectif >
10 ans d'Expériences



En complément, tout au long de l'année, nous proposons à nos collaborateurs des formations dispensées en interne par nos consultants experts. Ces formations portent, principalement, sur des sujets techniques en rapport avec le périmètre télécom de T&T Consulting, mais peuvent également porter sur des sujets de développement personnel.

- **Investissement fort pour l'employabilité des collaborateurs**
 - 40 % effectifs formés en 2020
 - 5 jours de formation par an et par collaborateur
 - Plus de 5 % de la masse salariale consacrée à la formation



ENVIRONNEMENT

Principe 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement ;

Principe 8 à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;

Principe 9 à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Démarche environnementale

La société T&T Consulting, sa Direction Générale et l'ensemble des salariés de T&T Consulting s'engagent à mener leurs activités dans le respect de la protection de l'environnement et la prévention de la pollution.

MANUEL DE BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES



1. Pourquoi ce manuel ?

Notre politique environnementale inscrite dans notre charte de valeurs nous amène à agir de manière pratique sur chaque aspect de nos activités. Chacun à son niveau peut intervenir dans la réduction de l'impact environnemental de notre entreprise par des gestes simples et des choix judicieux. Nous vous proposons ici quelques bonnes pratiques à adopter. Chacun est libre de se les approprier mais, également de les enrichir.

2. Les déplacements

Les déplacements présentent deux aspects environnementaux significatifs de nos activités :

- Les émissions de gaz carbonique dans l'air,
- La consommation d'énergie fossile.

Au niveau opérationnel, les critères qui permettront de maîtriser l'impact de nos déplacements sur l'environnement sont principalement :

- La limitation de ces déplacements,
- Leur optimisation,
- Le choix du mode de transport de substitution.

Les bonnes pratiques à adopter :

- Privilégier les réunions téléphoniques ou les vidéos conférences
- Privilégier les transports en commun plutôt que la voiture personnelle
- Regrouper le plus possible les déplacements en voiture
- Etudier la possibilité de covoiturage
- Adopter une conduite souple

3. L'utilisation des équipements électriques et électroniques

La bureautique et la téléphonie sont les principaux outils utilisés dans nos activités au quotidien. D'un point de vue environnemental, ils présentent deux aspects significatifs :

- La consommation d'énergie électrique,
- Le recyclage du matériel en fin de vie.

Pour concrétiser cet engagement, nous avons mis en place un Système de Management Environnemental (SME), applicable à notre métier, qui sert de cadre pour :

- Définir nos objectifs et cibles pour préserver l'environnement
- Etablir des bilans annuels de nos réalisations et progrès
- Améliorer continuellement notre capacité à atteindre nos objectifs



De nombreuses actions ont été menées pour communiquer, promouvoir et fédérer toutes les parties prenantes :

- Communication sur notre démarche et la certification ISO 14001 sur le site Internet de T&T Consulting
- Information du renouvellement de la certification auprès de nos clients et partenaires
- Intégration dans tous les supports de présentation commerciale de slides présentant la certification et l'engagement environnemental de la société.
- Incorporation du logo AFNOR 14001 sur tous les documents officiels
- Mise à disposition de la Politique Environnementale sur le site Internet de T&T Consulting

T&T Consulting a mis en œuvre les projets définis dans le cadre de sa démarche environnementale à travers un plan d'actions annuel revu en comité de direction :

Domaines	Résultat
Traitement des déchets	100 % de tri sélectif des ordures de bureau.
Améliorer la communication sur la certification	100 % de nos clients informés 100 % de nos collaborateurs informés 100 % de nos sous-traitants informés
Rationaliser l'usage des ressources	65 % de factures dématérialisées 40 % des documents administratifs dématérialisés
Réduire l'empreinte Carbone	70 % des collaborateurs en utilisation quotidienne des transports en commun Développement de la visioconférence pour les entretiens/réunions



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

T&T Consulting conduit ses affaires dans un cadre déontologique et éthique strict.

Nous avons mis en place une Charte Ethique des Affaires qui fait partie intégrante des principes généraux de gouvernance de nos activités au même titre que le respect des lois et réglementations applicables.

CHARTRE ETHIQUE DES AFFAIRES



T&T Consulting conduit ses affaires dans un cadre déontologique et éthique strict. Cette Charte fait partie intégrante des principes généraux de gouvernance de ses activités au même titre que le respect des lois et réglementations applicables.

Conflits d'intérêts

T&T Consulting souhaite prévenir tout conflit d'intérêt. Ceci signifie qu'aucun Collaborateur ne peut, directement ou indirectement, entrer sciemment en concurrence du Groupe, ou être intéressé financièrement à une activité fournisseur ou partenaire concurrente du Groupe. Si une telle situation venait à se présenter, le Directeur Générale doit en être informé. Elle veillera alors à ce que toute décision ou tout arbitrage rendu nécessaire du fait de cette situation soit prise par des personnes neutres et garantes de l'intégrité du groupe.

Corruption passive ou active

T&T Consulting condamne toute corruption ou tentative de corruption active ou passive, qu'elle soit directe ou indirecte.

La **corruption active** est le fait pour un Collaborateur du groupe T&T Consulting d'offrir à tout client, prospect, administration ou partenaire, un avantage, une invitation ou un cadeau en violation des lois applicables ou qui dépasse la limite de ce qui est raisonnablement acceptable dans le cadre des affaires ou qui pourrait être considéré comme une tentative d'influer sur l'objectivité de cette tierce partie.

La **corruption passive** est le fait pour un Collaborateur du groupe T&T Consulting d'accepter un avantage, une invitation ou un cadeau ou un fournisseur ou qu'un partenaire pourrait lui offrir en violation du cadre légal et réglementaire, ou qui dépasserait la limite de ce qui est raisonnablement acceptable ou qui pourrait être perçu comme une manière d'influer sur son objectivité dans la conduite des affaires.



➤ **Conflits d'intérêts**

Aucun collaborateur ne peut, directement ou indirectement, entrer sciemment en concurrence du Groupe, ou être intéressé financièrement à une activité fournisseur ou partenaire concurrente du Groupe.

➤ **Corruption passive ou active**

T&T Consulting condamne toute corruption ou tentative de corruption active ou passive, qu'elle soit directe ou indirecte.

➤ **Utilisation des biens ou données financières de l'entreprise**

Le groupe T&T Consulting condamne l'utilisation ou la manipulation à des fins personnelles ou sortant du cadre professionnel autorisé, des biens, ressources, matériels, données ou éléments financiers de l'entreprise.

➤ **Respect des données et confidentialité**

T&T Consulting met tout en œuvre pour la protection de ses actifs et de la confidentialité des données du Groupe et, plus particulièrement, des données de ses clients et de ses contrats.



T&T CONSULTING

Trust in technology

➤ **Equité**

T&T Consulting s'engage à mener ses activités dans le respect des règles de concurrence loyale et de ses concurrents.

La Direction Générale du groupe T&T Consulting s'engage à mettre en œuvre les principes de cette Charte Ethique, à s'y conformer et à veiller à ce que chaque collaborateur s'y conforme.

Dans ce cadre, T&T Consulting a mis en place des mesures :

- Désignation d'un responsable Ethique au sein de la société
- Communication de la charte à l'ensemble des salariés et partenaires de la société, à la signature du contrat

T&T Consulting est exempt de toute amende ou sanction pour non-respect des lois et des réglementations.